

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFFD	Date	28 août 2023
Numéro	23.224	Heure	9h10

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif) : ad
Titre : La maturité professionnelle anticipée serait-elle possible à Neuchâtel ?	
Contenu : Le Conseil d'État est prié d'étudier l'opportunité de la mise en place du début de la maturité professionnelle pendant la 11^e année scolaire pour les élèves souhaitant poursuivre leur formation par un apprentissage.	
Développement (obligatoire) : Les cantons de Lucerne, d'Obwald et bientôt de Zoug donnent la possibilité aux élèves de 11^e qui feront une formation professionnelle de déjà commencer leur maturité professionnelle pendant leur scolarité. Les futurs apprentis ont ainsi un jour de plus de pratique en entreprise lors des années de formation. C'est positif pour l'employeur et pour l'apprenti. De plus, ces élèves optimisent ainsi la durée de leur formation. Cette proposition favorise la formation professionnelle auprès des élèves assidus et rend la formation professionnelle encore plus attractive. Nous remercions donc le Conseil d'État pour la future mise en place de cette solution.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Alexis Maire		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Sandra Menoud	Béatrice Haeny	Francis Krähenbühl
Andreas Jurt	Fabio Bongiovanni	Claudine Geiser
Damien Humbert-Droz	Armelle von Allmen Benoit	Didier Germain
Corinne Schaffner	Pascale Ethel Leutwiler	Alain Rapin
Sarah Curty	Sloane Studer	Nadia Chassot
Quentin Di Meo	Hermann Frick	Blaise Courvoisier
Mary-Claude Fallet		